

LOGEMENTS ADAPTÉS
AVEC ACCOMPAGNEMENT

La Cité 



**« Une structure au bénéfice
d'une nouvelle qualité de vie en milieu urbain »**

Rue du Simplon 26 – 1800 Vevey



Sommaire

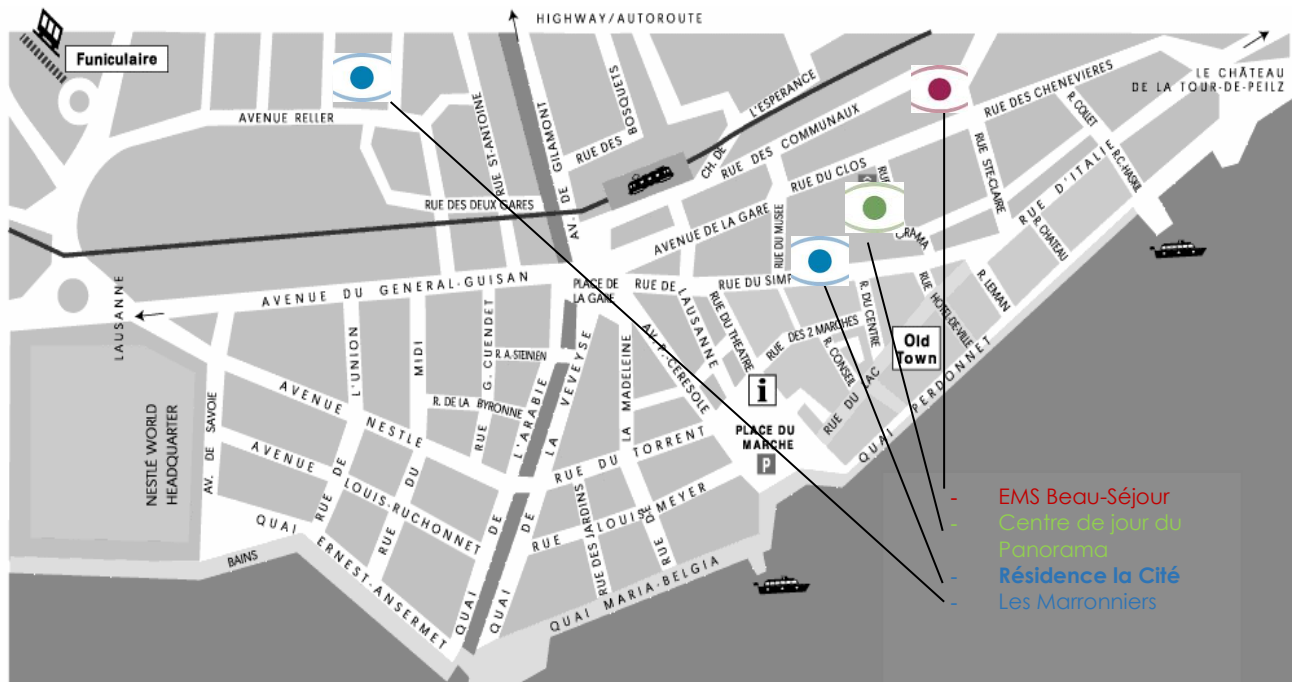
■ Situation	4
■ Présentation	4
■ Prestations	6
■ Conditions d'admission	7
■ Tarifs	8
■ Contact	11

Lexique

PC/RFM :	<i>Prestations complémentaires AVS /Remboursement des frais médicaux</i>
BRIO :	<i>Bureau régional d'information et d'orientation</i>
OSAD :	<i>Organisation de soins à domicile</i>
CMS :	<i>Centre médico-social</i>
DGCS :	<i>Direction générale de la cohésion sociale du canton de Vaud</i>



■ Situation



■ Présentation

La Résidence « La Cité » a ouvert ses portes en 2005.

Construit conjointement avec le centre commercial du Simplon, cet immeuble offre, par sa situation, de nombreux avantages.



Sise à la rue du Simplon 26, la Résidence est proche du lac et de ses quais pour de belles balades. La gare est située à 5 minutes et des arrêts de bus se trouvent à proximité de la porte d'entrée. Une aubaine pour les personnes qui souhaitent faire leurs courses en ville et un avantage pour les visiteurs qui peuvent ainsi compter sur différents moyens de transport.

Le Centre du Panorama, qui propose un CAT (Centre d'Accueil Temporaire) et un Centre de loisirs se trouve à moins de 200m, sans route à traverser.

La « Résidence La Cité » fait l'objet d'une convention avec l'Etat garantissant une qualité architecturale, des modalités de collaboration avec le Réseau de soins, des prestations sociales et des loyers abordables.

Architecture

- Absence de barrières architecturales
- Sanitaires adaptés
- Motorisation des stores
- Coursives favorisant les échanges
- Code d'accès immeuble

Commodités

- Facilité d'accès au centre commercial
- Proximité des services publics et des transports
- Organisation de soins à domicile privée



■ Prestations

La Résidence offre des prestations dont certaines sont comprises dans la location de l'appartement et d'autres peuvent être choisies selon une fréquence répondant à vos besoins.

Prestations comprises avec la location de l'appartement :

- un aménagement sécurisé : pas de seuil de porte, cuisine et salle de bain fonctionnelles (absence de marche dans les douches)
- l'accès à une buanderie à chaque étage
- un galetas par appartement dans les combles
- un espace commun permettant des rencontres, des dîners, etc.

Lien social - animation

Une référente sociale est présente sur le site et a pour principales missions :

- de stimuler les relations sociales et l'entraide entre les locataires
- d'encourager la vie sociale en lien avec le quartier et la ville
- d'organiser des activités conviviales en interne ou à l'extérieur
- de soutenir les résidents dans leurs démarches administratives
- la référente sociale rencontre également les locataires de manière individuelle
- Si nécessaire, elle orientera les locataires vers le prestataire adéquat : médecin, organisation de soins à domicile, Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO), assistante sociale, appel au 144, etc.

Nous recommandons vivement de souscrire un abonnement à un système d'alarme à titre privé, par exemple : Sécutel, Domo Safety, Swisscom,...

Prestations en sus « à choix »

L'organisation de soins à domicile de la Fondation Beau-Séjour (OSAD)

Notre OSAD met à disposition une petite équipe de professionnels permettant de limiter le nombre d'intervenants auprès de chaque locataire.

L'OSAD assure :

- une évaluation de l'état de santé et des soins infirmiers
- des soins de base (toilette, habillage, etc.)
- de l'aide au ménage (lessive, nettoyage, etc.)

Les prestations hôtelières et techniques (hors OSAD)

Notre personnel peut effectuer, selon financement :

- les petites réparations, l'installation de mobilier personnel
- les nettoyages spécifiques, l'entretien des plantes d'appartement
- la promenade d'un animal de compagnie

D'autres demandes spécifiques peuvent être étudiées.

Chaque habitant reste lié à son médecin traitant ou de famille selon ses besoins.

■ Conditions d'admission

La « Résidence la Cité », malgré son offre de confort et de sécurité, n'est pas une alternative à l'hôpital ou à l'EMS pour les personnes dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale et paramédicale constante.

La Résidence a donc pour vocation d'accueillir toute personne retraitée, seule ou en couple :

- légèrement diminuée dans son autonomie physique ou psychique
- qui, suite à un court ou long séjour dans un EMS, a vu sa santé s'améliorer et se stabiliser.

Les inscriptions se font au moyen du « Formulaire d'inscription » à retourner à l'adresse de la Fondation Beau-Séjour, rue des Communaux 2, 1800 Vevey.

Votre formulaire d'inscription est transmis au BRIO (Bureau Régional d'Information et d'Orientation).

Rôle du BRIO dans l'attribution des logements

Si vous êtes domicilié dans le Chablais vaudois, la Riviera ou le Pays-d'Enhaut, l'infirmière coordinatrice du BRIO prendra contact avec vous pour convenir d'un entretien à votre domicile. Cette rencontre aura pour objectifs :

- De mieux cibler vos attentes.
- D'évaluer vos besoins en fonction des prestations que peut offrir
« La Résidence La Cité »

Ces données réunies vont permettre au BRIO d'établir un préavis pour la commission d'attribution. Pour les personnes suivies par un CMS ou une OSAD, le préavis est établi conjointement. Pour les personnes domiciliées dans une autre région, un rendez-vous pourra être organisé au bureau du BRIO.

■ Tarifs

APPARTEMENTS DE DEUX PIECES

TARIFS 2025

(sous-réserve de modifications)

Bénéficiaire PC AVS Prestations complémentaires AVS					
Selon convention avec la DGCS					
Etage et situation	Surface M2	Loyer * Frs.	Charges et frais d'exploitation	Référente sociale	Total loyer mensuel
1 ^{er} sud	53	1'245.00	170.00	0.-	1'415.00
1 ^{er} nord	40	1'145.00	152.00	0.-	1'297.00
2 ^{ème} sud	53	1'295.00	170.00	0.-	1'465.00
2 ^{ème} nord	40	1'195.00	152.00	0.-	1'347.00
3 ^{ème} sud	53	1'345.00	170.00	0.-	1'515.00

Non-bénéficiaire PC					
Etage et situation	Surface M2	Loyer * Frs.	Charges et frais d'exploitation	Référente sociale	Total loyer mensuel
1 ^{er} sud	53	1'245.00	170.00	160.00	1'575.00
1 ^{er} nord	40	1'145.00	152.00	160.00	1'457.00
2 ^{ème} sud	53	1'295.00	170.00	160.00	1'625.00
2 ^{ème} nord	40	1'195.00	152.00	160.00	1'507.00
3 ^{ème} sud	53	1'345.00	170.00	160.00	1'675.00

Un décompte annuel des charges de chauffage et des frais d'exploitation est remis aux locataires, en tenant compte des acomptes mensuels payés.

* Pris du loyer y compris l'espace communautaire.

PRESTATIONS DE SERVICE OBLIGATOIRES

(Sous-réserve de modifications)

■ Lien social – animation

La référente sociale rencontre également les locataires de manière individuelle.

Si nécessaire, elle orientera les locataires vers le prestataire adéquat : médecin, organisation de soins à domicile, Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO), assistante sociale, appel au 144, etc.

Soutien pour les demandes en lien avec le système d'alerte Domo Safety (abonnements et contrats, maintenance, etc.)



PRESTATIONS DE SERVICE A CHOIX

Services des soins à domicile (OSAD) de la Fondation Beau-Séjour

Notre OSAD facture les tarifs officiels LAMal pour toutes les prestations de soins (art.7a, al.2 OPAS).

- | | |
|---|--------------------------|
| ▪ L'évaluation, les conseils et la coordination | Fr. 76.90 l'heure |
| ▪ Les examens et les traitements | Fr. 63.00 l'heure |
| ▪ Les soins de base | Fr. 52.60 l'heure |

Ces prestations sont à la charge de l'assurance maladie de base du locataire.

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| ▪ L'aide au ménage (par OSAD) | Fr. 29.00 l'heure |
|-------------------------------|--------------------------|

Les prestations d'aide au ménage ne sont pas liées aux prestations de soins, elles sont facultatives.

- Système d'alarme Domosafety selon type d'abonnement :
 - Cascade call Fr. 32.- par mois
 - Centrale d'alarme Fr. 49.- Fr. par mois
 - Centrale d'alarme avec piquet OSAD Beau-Séjour (uniquement pour les clients de l'OSAD) Fr. 56.- par mois

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la référente sociale.

Les frais de déplacement ne sont pas facturés pour nos interventions dans les appartements protégés. En cas d'absence ou annulation, nous signaler 48h avant sinon la prestation sera facturée.

▪ Service hôtelier et technique (hors OSAD)

Les petites réparations, l'installation de mobilier privé, les nettoyages spécifiques ou autres, sont facturés **Fr. 45.00** de l'heure.

Au centre du Panorama (à 200 mètres)

- *Salle à manger et cafétéria* – Lieu où l'on propose des repas équilibrés dans un cadre convivial
- *Centre de loisir* – Lieu de rencontre et d'animation
- *Centre d'accueil temporaire* – Lieu d'accueil médico-social et de soutien personnalisé

QUI SOMMES-NOUS ? NOTRE MISSION

Fondée par la Commune de Vevey en 1982, la Fondation Beau-Séjour a pour mission l'accompagnement des personnes âgées fragilisées en les soutenant dans leurs besoins quotidiens.

En 1986, l'EMS Beau-Séjour accueille ses premiers résidents. L'histoire se poursuit avec le développement d'autres structures : en 1988, le Centre de jour du Panorama (centre de loisirs, salle à manger et centre d'accueil temporaire), en 2005 la résidence « La Cité » 25 appartements protégés, en 2016 une organisation de soins à domicile (OSAD de Beau-Séjour) dédiée aux logements adaptés avec accompagnement et enfin en 2020 l'ouverture des « Marronniers », 24 logements adaptés avec accompagnement ainsi que l'extension des activités de l'OSAD aux quartiers Est de la ville de Vevey.

Aujourd'hui la Fondation compte une centaine de professionnels qui œuvrent au quotidien pour un accompagnement interdisciplinaire de qualité.

Grâce à ses structures et à son partenariat avec les membres du Réseau Santé Haut-Léman, la Fondation Beau-Séjour contribue activement à la politique du maintien à domicile de la personne âgée et de l'aide aux proches aidants.

Notre mission s'appuie sur des valeurs telles que :

- **Respect**
 - Le respect de la liberté de choix
 - Le respect de la personne
 - Respect des valeurs culturelles et spirituelles
 - Sécurité des personnes et des infrastructures
- **Relations humaines**
 - Ecoute
 - Rapport de confiance
 - Reconnaissance des capacités personnelles
 - Valorisation des compétences
- **Communication**
 - Droit à l'information
 - Transparence
 - Confidentialité
- **Principe de cohérence**
 - Projets et actions qui correspondent à la mission et à la politique institutionnelle
 - Actions en adéquation avec les ressources

Contact

Accueil	021.925.90.00
E-mail	fondation@fondationbeausejour.ch
Site internet	www.fondationbeausejour.ch



La Fondation Beau-Séjour fait partie du



ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
Beau-Séjour



CENTRE DE JOUR

Panorama



SOINS À DOMICILE



LOGEMENTS ADAPTÉS
AVEC ACCOMPAGNEMENT

La Cité



LOGEMENTS ADAPTÉS
AVEC ACCOMPAGNEMENT

Les Marronniers

